

Courbe problématique chemin du Lac Mourier

Nous demeurons à Malartic depuis près de 50 ans pour les deux (Léopold Duguay et Francine Drolet) et depuis au moins 33 ans à la même adresse le 960 Lasalle. Nous avons toujours apprécié la liberté que nous offrait notre terrain où l'on se sent à la campagne, mais en ville.

Auparavant nous avions comme voisin un moulin à scie, soit la Domtar. Le voisinage a toujours bien été. Pourtant plusieurs gros camions de bois utilisaient le chemin, par contre ils le faisaient de façon linéaire en empruntant rarement la courbe pour sortir de la cour du moulin.

À ce moment-là la circulation n'était pas aussi dense qu'en ce moment. Il n'y avait que les résidents du Lac Mourier qui empruntaient cette route.

Nous avons été témoins de quelques sorties de route, dont une qui nous a été très coûteuse au début de l'hiver 2008. La chaussée était glissante et un homme avec son utilitaire a manqué la courbe et a défoncé nos fondations. Heureusement nous n'étions pas à la maison lors de l'impact, mais nous sommes arrivés peu après et avons constaté avec désarroi les dégâts, 35,000\$ de dommages. Dans la chambre de ma fille au sous-sol, le plafond suspendu a complètement tordu, la fondation était défoncée. **Imaginez** juste un peu comment on se serait senti si nous avions été à l'intérieur. **Imaginez** si au lieu d'un utilitaire, un gros camion aurait manqué la courbe. FAITES JUSTE **IMAGINER**.

Quelques années plus tard un monsieur s'est endormi au volant, le véhicule a traversé notre terrain et défait notre aménagement pour terminer sa course dans la cour du garage au côté. Encore une fois, nous n'étions pas là, et avons constaté les dégâts à notre arrivée.

Après ces accidents nous étions rendus craintifs. Avec l'ouverture de la mine, la circulation est devenue problématique. Nous avons de la difficulté à sortir de notre cour aux heures de pointe. À la fin des quarts de travail, c'était complètement fou et c'est à ce moment que nous avons décidé d'installer 2 grosses roches pour protéger notre terrassement et notre maison afin d'arrêter les véhicules si jamais ils manquaient la courbe. C'était pour protéger ma maison et aussi nos vies lorsque nous travaillons sur le terrain à l'avant.

Nous avons participé à une rencontre du Comité de suivi où les dirigeants de la minière, la ville et le ministère des Transport étaient présents. On avait pris en note la problématique mais rien n'avait été fait pour corriger la situation suite à cette réunion. Cette rencontre s'est fait au théâtre Meglab.

Malheureusement une autre fois nous étions à la maison, en avril 2014. Nous étions assis au salon quand nous avons entendu un gros bruit, nous sommes allés voir, une camionnette avait raté la courbe et frappé nos roches, mon conjoint est sorti à ce moment-là pour parler avec le monsieur, mais au même moment un autre véhicule dérapait et mon conjoint a eu juste le temps de crier pour que le conducteur de la camionnette évite de se faire coincer entre les deux véhicules. 3 autres véhicules ont aussi dérapé dont un qui a arraché ma tonnelle et mes cèdres à l'entrée.

J'étais à ce moment-là à regarder tous ces dérapages et informer le 911. J'étais complètement affolée j'étais convaincue que quelqu'un se ferait blessé.

Nous avons signalé ce problème, à la ville, au député, au ministère, mais encore une fois toutes les démarches que l'on a pu faire avec le ministère des Transports n'ont pas permis de corriger cette courbe.

Bien sûr le ministère des Transports a installé des flèches indiquant le danger de la courbe, mais cela ne corrige en rien la courbe qui n'est pas faite pour une circulation si dense. Le comité de suivi a demandé aux policiers de faire de la surveillance radar et ils se sont installés dans mon entrée pour surveiller la circulation, mais ils étaient bien visibles donc la vitesse était beaucoup réduite.

J'ai participé à la rencontre avec la minière pour faciliter le bon voisinage. Je me suis retrouvée assise seule à une table avec le directeur du ministère des Transports pour l'Abitibi-Témiscamingue et un ingénieur de la minière. Toutes les alternatives et idées n'ont pas été retenues. Il existait auparavant une route qui débouchait un peu plus haut sur le terrain de la Domtar. (ancien chemin du Lac Mourier) qui éviterait les trois courbes dangereuses, la sortie dangereuse de la déchetterie. Mais là il était question d'argent (millions). À cette rencontre même des employés de la mine m'ont fait part de leur inquiétude face à cette courbe surtout lorsqu'ils rencontrent des gros transports.

Au début de la construction de la mine, le nombre de voitures qui empruntaient cette route était très imposant dans les heures de pointe (début et fin des quarts de travail). Avec l'agrandissement de la fosse, la circulation sera plus dense, donc plus de risque. De nombreuses fois nous avons été témoins de conduites dangereuses, des dépassements à droite. Est-ce que l'on attend un mort dans cette courbe pour réagir?

ON voit l'empressement de la minière pour faire accepter le projet quand sous la route il y a de l'or (là aussi il est pourtant question de millions) mais quand il s'agit de la protection des citoyens et de ses voisins on n'a pas le même empressement et on retourne la problématique au ministère. Le ministère parlons-en, lors d'une journée d'audience du BAP, on confirme que la route n'est pas conforme pour ce type de circulation. Le lendemain, on revient sur la déclaration en mentionnant qu'il y a plein de routes non conformes au Québec. Très curieux que le lendemain on n'ait pas le même discours.

Nous vous exposons notre cas, mais il ne s'agit pas que de nous. Tous les utilisateurs (travailleurs de la minière, gens habitants au lac Mourier, utilisateurs de la déchetterie) de cette route vous dirons qu'elle n'est pas faite pour recevoir ce flot de circulation.

Malheureusement nous ne sommes plus en sécurité chez nous, et nous ne pouvons plus profiter de la quiétude qui existait auparavant. Nous subissons aussi d'autres inconvénients et les voici :

1- La poussière : Nous ne pouvons pas manger à l'extérieur dans notre gazébo. Le BBQ est couvert de poussière.

2 - Le bruit : Bien sûr il y a les sautages où tout branle dans la maison, curieusement juste avant la présence du BAP on les ressent moins, Mais ce qui est le plus incommode pour nous reste la circulation. La nuit à 5h00 le matin la circulation est plus dense, et au printemps venu, si la route est plus endommagée on ressent les secousses des gros transports. Aussi certains chauffeurs, lorsqu'ils négocient la courbe, appuient à ce moment sur l'accélérateur et font gronder leur moteur. Tout ça dérange notre sommeil.

Nous avons fait il y a un an un agrandissement sur pieux. Nous avons constaté que le placoplâtre est fissuré. Les vis installées sont maintenant visibles à travers le plâtre. Quand on entend toutes les expériences que les gens ont vécues lorsqu'ils font des plaintes pensez-vous que cela nous tente? Au début de la mine j'ai eu une fissure au plafond et on m'a répondu que c'était un défaut de ma maison alors est-ce qu'on perd notre temps à les faire venir chez-nous?

Ce projet ne devrait pas être accepté tant et aussi longtemps qu'un protocole d'acquisition et de compensation ne soit adopté par les parties concernées. Présentement on étire le temps et il est clair que la décision qui sera rendue par le conseil des ministres si elle est positive pour le projet ne permettra plus d'entente avec la mine.

Concernant la réputation de la ville dans ce dossier. Il est clair que le conseil en place n'a pas pris le pouls de la population avant d'accepter un tel projet. La perspective d'avoir enfin une industrie qui rapporterait gros en taxes a complètement aveuglé le conseil municipal du temps. La preuve, on a investi des millions dans la perspective d'attirer d'autres entreprises dans le parc industriel. On peut compter sur les doigts d'une seule main les entreprises établies et certaines étaient déjà là avant le projet. On met sur le dos des résidents qui veulent être compensés le fait qu'aucune nouvelle entreprise ou commerce ne s'est installé à Malartic. La ville aurait aussi un bout de chemin à faire pour rendre attrayant le fait de s'installer à Malartic. On dénombre plusieurs bâtiments qui doivent être détruits. Ce n'est pas un environnement qui attirent des gens à venir s'installer à Malartic.

Nous vivons dans un climat difficile à Malartic, beaucoup d'incertitude, de stress pour l'avenir, voilà notre lot pour les prochaines années.

Merci monsieur le Président, de prendre le temps de nous écouter.

Léopold Duguay

Francine Drolet